



DIRECTION DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE L'EMPLOI

2023 DAE 132 Subvention (120.000 euros) et convention avec la Cité Internationale Universitaire de Paris

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Forte de ses universités, de ses nombreuses écoles et grands établissements de formation supérieure et de recherche de renommée internationale, Paris se positionne parmi les premières villes universitaires et scientifiques du monde. Le rapport de l'Institut Paris Région dénombre à 60 000 les étudiant.e.s étranger.ère.s qui sont inscrits dans un établissement dépendant du CROUS de Paris. L'accueil d'étudiant.es et de chercheur.ses internationaux.ales au sein des établissements d'enseignement et de recherche parisiens est un enjeu clé pour le développement de la recherche ainsi que pour le rayonnement économique et culturel du territoire.

Ces dernières années, de nombreux rapports ont fait état des difficultés spécifiques que peuvent rencontrer les étudiant.e.s étranger.ère.s. En effet, ces étudiant.e.s ont été durement touché par la précarité depuis la crise sanitaire (les associations de distributions alimentaires dénombre à environ 70% leur nombres de bénéficiaires étudiant.e.s étranger.ère.s) en plus de se heurter à des complexités dans leurs démarches administratives et l'accès aux droits. La Ville de Paris s'engage donc à développer et améliorer de manière significative les conditions d'accueil et d'accompagnement des étudiant.es et des chercheur.ses internationaux.ales ainsi que de leur famille.

La Cité Internationale Universitaire de Paris est en cela un acteur fort pour l'accueil et accompagnement des étudiant.e.s étranger.ère.s. L'établissement accueille 12 000 étudiant.e.s à l'année et les accompagnent à travers son service Acc&ss Paris Centre (Accueil Accompagnement et Services Supports) et son RelaiS Social International, proposant un accompagnement plus spécialisé, notamment à destination d'un public plus précaire. Cet accompagnement porte sur l'assistance administrative et l'aide personnalisée avant et pendant le séjour en France, l'information sur le logement et l'aide à l'intégration et l'accompagnement pendant le séjour ; il peut s'effectuer à distance ou sur place au sein de la CIUP, avec des accueillant.es français.es et étranger.ères parlant diverses langues.

En 2022, la Ville a déjà soutenu les divers projets visant à améliorer l'accès et l'accessibilité aux droits des étudiant.e.s et chercheur.se.s internationaux., tout

en apportant une attention particulière aux personnes en provenance d'une zone de conflits. Ainsi, 2971 chercheur.se.s, doctorant.e.s et étudiant.e.s ont été accompagné.e.s (soit 41% du nombre total de personnes accompagnées par acc&s Paris Île-de-France). Les démarches administratives (visas/titres de séjour, couverture santé, CAF, etc.) concernent près de 80% des services rendus.

Un des dispositifs phare d'aide à l'accès aux droits, le Welcome Desk Paris, a tenu sa 20^{ème} édition de septembre à novembre, avec ses partenaires traditionnels : Préfecture de Paris, la Caisse d'Allocation Familiale, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Pôle Emploi, l'Association Bernard Grégory, le CROUS, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement. Ce dispositif d'accueil temporaire vise à informer et accompagner les étudiant.es internationaux.ales, en particulier les primo-arrivant.es, dans leurs démarches administratives, leur recherche de logement, d'emploi et autres services facilitant leur immersion à Paris. Afin de pérenniser l'accompagnement tout au long de l'année, la Cité Internationale a développé une permanence physique par mois avec la CPAM, ainsi qu'une convention avec la Préfecture de Police de Paris basée sur trois axes majeurs : des contacts privilégiés à l'année, des modalités d'accès facilité aux services de la préfecture de police, et une participation de cette dernière à des événements ponctuels organisés par Acc&ss (dont le Welcome Desk Paris). L'édition 2022 a permis 1700 visites sur site, 43 rendez-vous en visio, et 82 rendez-vous téléphoniques.

Pour permettre l'insertion sociale-professionnelle et le développement de carrière des étudiant.e.s, chercheur.se.s et doctorant.e.s, la Cité Internationale a signé une convention avec l'association Pierre CLAVER, spécialisée depuis 2008 dans l'accompagnement des réfugiés, pour favoriser l'activité sportive des réfugiés et ainsi participer à leur insertion ; développé des cycles de « forum emplois » proposant des jobs alimentaires l'un en avril et l'autre en octobre ; lancé le « Club des Chercheurs » qui participe à la mise en réseau des doctorant.e.s et chercheur.se.s ; mis en place d'une permanence à l'année de Pôle emploi et a poursuivi la tenue des cours de FLE-français langue étrangère, avec une offre classique proposée en présentiel pour les doctorant.e.s chercheur.se.s et conjoint.e.s, ainsi que des ateliers supplémentaires pendant l'été.

Enfin, le Relai Social International a développé ses missions autour de la lutte contre la précarité des étudiant.e.s et des publics vulnérables résident à la Cité Internationale par :

- La mise en place et la gestion de nombreux fonds d'aide à la précarité financière : le fonds d'urgence (aide financière ponctuelle et exceptionnelle pouvant être apportée en priorité sur le montant de la redevance du résident), la bourse « Room For Success » (aide financière sur plusieurs redevances), le fonds de solidarité « Maison de l'Ukraine », le fonds social d'accès aux soins, le prêt d'ordinateur, l'aide à l'accès aux

sports (aide financière pour pour les personnes précaires suivies par la Cité).

- Une antenne médicale ouverte à toutes les étudiant.es qui s'est développée avec deux médecins généralistes, dont des actes gynécologiques, et un psychiatre ; une sensibilisation particulière des médecins et des équipes à l'accueil des publics en exil ; un suivi psychologique en ukrainien sous forme de temps d'écoute et d'échange en groupe et en individuel. Grâce à l'ouverture de l'Antenne médicale, plusieurs résidents ont pu facilement être accompagnés à la fois par le médecin généraliste et une assistante sociale du RSI dans l'accès à leurs droits à la reconnaissance en affection longue durée (ALD), à la constitution d'un dossier MDPH, à la demande d'aménagements de scolarité auprès du service de médecine préventive et à l'accès à la Mission Handicap du CROUS.
- L'ensemble des professionnels du Relais Social International (assistantes sociales, médecins, psychologues), au même titre que l'OMS qui considère que la santé « ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité», mais qu'elle est également « un état de complet bien-être physique, mental et social » [1], sont convaincus de l'impact positif d'une pratique sportive pour les résidents qui rencontrent des difficultés financières, médicales ou psychologiques au cours de leur séjour à la Cité Internationale Universitaire de Paris. La Cité internationale universitaire Paris est un campus doté d'une trentaine d'installations sportives, qui offre à ses résidents et aux étudiants des établissements et associations partenaires, la possibilité de pratiquer de multiples sports (une 60 aine de disciplines : Boxe française, Capoeira, Cardio fit ,Danse : rock (rock), Krav-Maga Self-défense , Pilates,, Step , Tai chi , Yoga, basket, foot, tennis, natation...). Le soutien de la Ville de Paris est nécessaire pour accompagner la CIUP dans le développement de son offre sportive, l'organisation de compétitions (comme les jeux inter-fondations) qui favorisent la promotion de la santé et du bien-être chez les étudiant.e.s, la prise en charge d'abonnements sportifs pour les étudiant.e.s en difficulté, ou encore la mise à disposition ou rénovation de certains équipements (comme les appareils de musculation très appréciés des jeunes) et espaces (comme l'espace sud ou l'aménagement d'espaces dédiés dans les maisons). Plusieurs fois lieux associés aux grandes compétitions sportives internationales organisées à Paris (Mondiaux d'athlétisme par exemple), la Cité internationale universitaire de Paris, labellisée Terre de Jeux 2024, prendra part en 2024 à l'aventure des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 en tant que Centre de préparation pour l'escrime et le rugby à 7, et en favorisant les initiatives étudiantes autour des pratiques sportives et des JO ».

Aussi, je vous propose d'attribuer une subvention d'un montant de 120.000 euros à la CIUP (70.000 euros pour Acc&ss Paris Centre, 30.000 euros pour le Welcome Desk Paris, 10.000 euros pour les actions solidaires ainsi que 10.000



pour les actions médicosociales) et de m'autoriser à signer la convention correspondante.

Les dépenses seront respectivement imputées au budget de fonctionnement 2023 de la Ville de Paris, sous réserve de financement.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris